



**Appel d'offres pour
concession récréotouristique
à Berceau du Canada**

TABLE DES MATIÈRES

1.1. Invitation aux concessionnaires	3
1.2. Définitions	3
1.3 Berceau du Canada	3
1.3.1 Mission	3
1.3.2 Statistiques de fréquentation	3
1.3.3 Activités	3
Les activités proposées ici sont seulement à titre indicatif. Les activités attendues pourraient être :	3
1.3.4 Projet des quais	4
2. Permis d'occupation et conditions	5
2.1 Conditions générales	5
2.2 Conditions propres aux concessions et services	6
2.2.1 Conditions propres aux concessions et services	6
2.2.2 Durée du contrat	6
2.2.3 Loyer et redevances	6
2.2.4 Conditions relatives aux lieux occupés	6
2.2.5 Conditions relatives aux embarcations	6
2.2.6 Conditions relatives aux activités et services	7
3.0 ÉVALUATION DES PROPOSITIONS	8
4. MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION	8
4.1 Limitations de responsabilité	8
4.2 Demande de Propositions intégrées à la Proposition	8
4.3 Choix du Concessionnaire retenu	8
4.4 Échec de la conclusion de l'Entente d'occupation	8
4.5 Communication des résultats du processus aux autres Concessionnaires	8
4.6 Interdiction de communiquer avec les médias et clause de confidentialité	8
5.0 PROCÉDURES ET DATES LIMITES DES SOUMISSIONS	9
5.1 Date limite pour la soumission des Propositions	9

1.1. Invitation aux concessionnaires

La corporation Gaspé, Berceau du Canada souhaite développer une offre récréotouristique en adéquation avec sa mission historique et culturelle dans l'objectif d'améliorer l'expérience des visiteurs lors de leur passage sur le site.

Pour cela, la corporation Gaspé, Berceau du Canada est à la recherche d'un ou de plusieurs concessionnaires pouvant offrir des activités maritimes.

1.2. Définitions

- « **Concessionnaire** » désigne toute personne physique ou morale qui présente une proposition en réponse au présent appel d'offres.
- « **Direction** » désigne la directrice de la corporation Gaspé Berceau du Canada
- « **Entente d'occupation** » désigne l'entente d'occupation que le concessionnaire retenu devra conclure avec la corporation Gaspé Berceau du Canada pour le droit d'utiliser les terrains, les bâtiments ou équipements de la corporation.
- « **Proposition** » désigne l'ensemble de documents transmis par le concessionnaire pour le présent appel d'offres
- « **Recettes brutes** » désignent le total du montant réel reçu ou à recevoir pour l'ensemble des biens, services et marchandises vendus par le concessionnaire retenu et titulaire d'entente d'occupation, du loyer payé ou à payer et des services fournis, sous forme d'argent comptant ou de crédit ou autre, sur le territoire couvert par l'Entente d'occupation du concessionnaire ou des personnes travaillant pour lui.
- « **Rodage** » désigne les activités qui pourront se tenir en 2022 et où le Concessionnaire pourra exercer ses activités et promouvoir ses services auprès des clients sous forme d'activités ponctuelles. Lors de la période de rodage, la corporation ne peut garantir une date pour l'installation du quai et du bâtiment d'accueil.

1.3 Berceau du Canada

1.3.1 Mission

Préserver, mettre en valeur la riche histoire de Gaspé, tout en offrant à la population et aux touristes de passage un lieu de rassemblement situé sur le bord de la baie, au cœur du centre-ville.

1.3.2 Statistiques de fréquentation

Avant la crise de la COVID-19, le site accueillait 50 000 visiteurs par année. Ce chiffre était sans cesse à la hausse depuis l'inauguration du site en 2016. Avec la COVID-19, l'achalandage a diminué de 54 % (surtout à cause de l'annulation de tous les événements) pour s'établir à 23 000 visiteurs. Pour ce qui est de 2021, le site a reçu 25 000 visiteurs, soit une hausse de 9 % par rapport à 2020.

1.3.3 Activités

Les activités proposées ici sont seulement à titre indicatif. Les activités attendues pourraient être :

- Kayak

- Planche à pagaie
- Croisière
- Toute autre offre permettant d'enrichir l'expérience du visiteur et qui amènerait une plus-value à l'offre déjà en place sur le site.

La proposition présentée pourra aussi inclure des services complémentaires aux services de base qui sont exigés.

Les entreprises, organismes ou individus qui souhaitent faire une proposition peuvent considérer la saison d'opération 2022 comme une période de Rodage. La saison 2023 sera la première saison officielle d'opération.

1.3.4 Projet des quais

Cet appel d'offres s'inscrit dans un projet plus vaste de développement de l'offre récréotouristique au centre-ville de Gaspé. Le projet global comprend l'installation de quais permettant d'accueillir de petites embarcations.

L'adaptation du site et l'ajout des pontons présentés dans le projet permettront de bonifier les infrastructures en place tout en créant une nouvelle offre récréotouristique à Gaspé.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Améliorer la qualité de vie des citoyens et usagers du site en leur offrant une infrastructure récréotouristique supplémentaire et accessible ;
- Développer une nouvelle offre qui agira comme outil de rétention supplémentaire pour les usagers et visiteurs ;
- Engendrer des retombées économiques chez les commerces avoisinants ;
- Exploiter le potentiel incroyable du plan d'eau du centre-ville de Gaspé en développant une nouvelle offre touristique

2. Permis d'occupation et conditions

2.1 Conditions générales

a. Le Concessionnaire s'engage à respecter les lois et règlements édictés par les gouvernements fédéral, provincial, municipal et les autres autorités administratives et visant de quelque manière que ce soit les lieux loués ainsi que les bâtiments, ouvrages et améliorations qui y sont érigés ou pourraient y être érigés.

b. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, le Concessionnaire s'engage à respecter et à se conformer à toutes les dispositions visant les lieux loués de la loi provinciale sur la protection de l'environnement ainsi que les règlements pris et les directives établies sous l'empire de cette loi.

c. Dès 2023, les services, produits et activités offerts par le Concessionnaire aux visiteurs devront minimalement être offerts 5 jours par semaine de la mi-juin à la mi-septembre. Les dates exactes d'opérations ainsi que la tarification devront être soumises pour approbation par la Direction.

d. Les dates et heures d'ouverture pourront être prolongées ou réduites après avoir obtenu l'approbation écrite de la Direction.

e. Le Concessionnaire devra s'assurer qu'il y ait, en tout temps, à l'intérieur de la Ville de Gaspé, une personne disponible autorisée à prendre des décisions d'ordre opérationnel et capable d'agir en son nom.

f. Pour chaque jour de service publicisé, incluant minimalement les dates d'opérations, le Concessionnaire devra assurer la présence d'une personne à son comptoir de service en tout temps durant les heures d'opération.

g. Le Concessionnaire pourra, s'il le désire, vendre ou louer des articles et de l'équipement liés à l'activité prévue dans le Permis d'occupation. Il devra soumettre une liste d'articles à la Direction. Les prix demandés pour les produits en vente devront être comparables à ceux demandés dans la région pour des articles semblables. Par ailleurs, le Concessionnaire devra respecter les normes en vigueur en ce qui concerne l'étiquetage des produits.

h. Le Concessionnaire veillera à utiliser des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'ensemble de ses activités. En ce sens, le Concessionnaire devra s'engager à utiliser, lorsque disponible, des produits biodégradables et qui sont les moins polluants. Les sacs de plastique à usage unique sont interdits.

i. Le Concessionnaire assurera une bonne gestion des déchets en favorisant le recyclage, la réutilisation et à réduire la quantité de déchets produits de même qu'à pratiquer le compostage lorsque cela s'y prêtera.

j. Le Concessionnaire et ses employés devront avoir une connaissance suffisante des deux langues officielles du Canada afin de comprendre et communiquer adéquatement avec les visiteurs.

k. Le Concessionnaire devra fournir à ses frais une pièce d'identification (épinglette, t-shirt, casquette, uniforme, etc.) indiquant le nom du Concessionnaire à son personnel en contact avec les visiteurs. Il s'assurera que tous les employés possèdent et portent cette identification pendant les heures d'exploitation du service.

l. Tout le personnel du Concessionnaire affecté à des tâches nécessitant une certification professionnelle devra être en règle et être en mesure de fournir une copie des certificats et brevets requis avant le début de chaque saison.

m. Tout le personnel du Concessionnaire devra faire preuve d'un haut niveau de qualité de l'expérience du visiteur.

2.2 Conditions propres aux concessions et services

2.2.1 Conditions propres aux concessions et services

La corporation Gaspé, Berceau du Canada émettra une Entente d'occupation au Concessionnaire retenu afin de lui permettre d'utiliser les terrains, les bâtiments ou équipements et d'offrir des expériences et des services aux visiteurs. Les conditions suivantes seront intégrées à l'Entente d'occupation et en feront partie. Ces conditions ne sont pas exhaustives et il sera possible d'ajouter des éléments spécifiques à l'entente d'occupation.

2.2.2 Durée du contrat

La durée minimale du contrat envisagée pour cette concession ou service sera de 3 ans, avec la possibilité de revoir certaines clauses au bout d'un an. L'année de rodage 2022 est incluse dans cette période.

2.2.3 Loyer et redevances

Dans le cas de cette concession, le Concessionnaire retenu devra verser à la corporation Gaspé, Berceau du Canada pourcentage minimal de huit pour cent (8 %) de ses recettes brutes, pour chaque année couverte par le Permis d'occupation. Les Concessionnaires ont la possibilité de proposer un pourcentage supérieur au pourcentage minimal de huit pourcent (8 %) des Recettes brutes pour des points additionnels (voir section sur points de pondération).

2.2.4 Conditions relatives aux lieux occupés

a. Les lieux occupés sont situés au Berceau du Canada, à Gaspé et qui sont définis à l'annexe 2 du présent appel d'offres.

- Accès aux quais amarrés à Berceau du Canada
- Accès au bâtiment de stockage de petits équipements dès 2023 (ex. pagaies, VFI)
- Accès aux salles de bain du lieu pour la clientèle et pour le personnel
- Accès au réseau wifi de Berceau du Canada.

Le Concessionnaire doit, à ses frais, se procurer les services téléphoniques, dans les lieux occupés, y compris les frais relatifs à l'installation des appareils s'il a lieu.

2.2.5 Conditions relatives aux embarcations

a. Le Concessionnaire devra fournir une/des embarcations permettant d'assurer la prestation de service qui est requise. Les embarcations utilisées devront être conçues pour naviguer en mer et devront pouvoir faire face à des conditions météorologiques difficiles (vagues, courants, vents, etc.) Le Concessionnaire soumettra une proposition des embarcations, incluant une description, des plans et une liste de matériel nécessaire avant de procéder à toute acquisition ou location pour opérer les présentes activités. L'acquisition et l'entretien de ces embarcations seront aux frais du Concessionnaire.

b. Le Concessionnaire devra respecter tous les règlements applicables de Transports Canada et veiller à ce que les embarcations aient à bord en tout temps un certificat d'inspection de sécurité maritime valide délivré par Transports Canada ;

c. Le Concessionnaire devra utiliser des embarcations qui sont conformes aux normes les plus élevées de l'industrie ; le Concessionnaire retenu peut aussi inclure des plans présentant d'autres options de carburant pour alimenter ses embarcations ;

d. Dans le cas d'un bateau de croisière, le Concessionnaire devra utiliser des embarcations ayant des toilettes dotées d'un système de retenue des eaux usées et de systèmes autonomes afin d'éviter que les eaux usées ne soient déversées dans la mer ;

e. Le Concessionnaire devra utiliser des embarcations dotées d'un système de communications capable d'établir le lien entre les embarcations et l'aire d'accueil/d'attente pour contrôler le système de réservation de passagers et l'utiliser en cas d'urgence ;

f. Le Concessionnaire devra avoir un plan d'intervention en cas de déversement de carburant ou d'eaux usées et également avoir en place un plan de mesures d'urgence. Ces plans devront être soumis à la Corporation Gaspé, Berceau du Canada pour approbation ;

g. Le Concessionnaire s'assurera que l'utilisation et les déplacements en bateau à l'intérieur du plan d'eau désigné se fassent en toute sécurité en tenant compte des autres utilisateurs ;

h. Le Concessionnaire devra fournir les enregistrements ainsi que les preuves de conformité du ou des bateaux qui sont utilisés dans le cadre des activités de la présente Entente ;

2.2.6 Conditions relatives aux activités et services

a. Le Concessionnaire devra respecter les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur concernant l'observation des mammifères marins.

b. Le Concessionnaire s'assurera que l'activité commerciale, les conditions et l'environnement soient sécuritaires pour les clients pendant toute la durée de ses activités. Le Concessionnaire est donc responsable de fournir à sa clientèle les équipements de sécurité nécessaires.

3.0 ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

L'évaluation des propositions se fait à partir du formulaire fourni en annexe 1.

4. MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

4.1 Limitations de responsabilité

La corporation Gaspé, Berceau du Canada ne sera pas tenue responsable envers le Concessionnaire ou ses agents, employés, cessionnaires, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, mandataires ou représentants pour les pertes (y compris les pertes de profits prévus), dépenses, coûts, réclamations, dommages (y compris les dommages accessoires, indirects, spéciaux ou corrélatifs) ou obligations découlant, pour quelque raison que ce soit, du présent appel d'offres ou de la soumission d'une Proposition, d'une demande de précisions, de la communication de tout renseignement contenu dans la Proposition à tout tiers, y compris le public, de l'acceptation ou du refus par la corporation Gaspé, Berceau du Canada de la Proposition reçue ou de l'annulation du présent appel d'offres.

4.2 Demande de Propositions intégrées à la Proposition

Toutes les dispositions du présent appel d'offres sont réputées avoir été acceptées par chaque Concessionnaire et intégrées à chaque Proposition.

4.3 Choix du Concessionnaire retenu

La corporation Gaspé, Berceau du Canada prévoit que le Concessionnaire retenu sera choisi au plus tard le 13 mai 2022. La Direction fera parvenir par écrit un avis au Concessionnaire retenu.

4.4 Échec de la conclusion de l'Entente d'occupation

Si le Concessionnaire retenu ne signe pas le Permis d'occupation ou ne remplit pas toutes les conditions applicables dans les 30 jours suivant l'avis de sélection, la corporation Gaspé, Berceau du Canada peut, à sa seule et absolue discrétion, sans contracter d'obligation, annuler la sélection du Concessionnaire et procéder à la sélection d'un autre Concessionnaire.

4.5 Communication des résultats du processus aux autres Concessionnaires

Une fois le Permis d'occupation conclu avec le Concessionnaire retenu, la corporation Gaspé, Berceau du Canada informera les autres Concessionnaires par écrit du résultat du processus d'appel d'offres.

4.6 Interdiction de communiquer avec les médias et clause de confidentialité

Les Concessionnaires ne peuvent en aucun cas donner, directement ou indirectement, des renseignements à un tiers ou aux médias sur le présent appel d'offres ou sur le Permis d'occupation attribué à la suite de l'appel d'offres à moins d'obtenir l'autorisation écrite préalable de la corporation Gaspé, Berceau du Canada.

5.0 PROCÉDURES ET DATES LIMITES DES SOUMISSIONS

5.1 Date limite pour la soumission des Propositions

Les Propositions doivent avoir été reçues au plus tard à l'heure et à la date de clôture. La date limite de soumission des Propositions est la suivante :

DATE : 22 avril 2022 à 23 h 59

Il incombe aux Concessionnaires de veiller à ce que leurs Propositions soient reçues à l'adresse indiquée avant la date et l'heure de clôture. Les Propositions reçues après la date et l'heure de clôture indiquées dans le présent appel d'offres ne seront pas prises en considération.

La corporation Gaspé, Berceau du Canada peut, à son entière discrétion, repousser la date limite de soumission des Propositions d'un délai raisonnable.

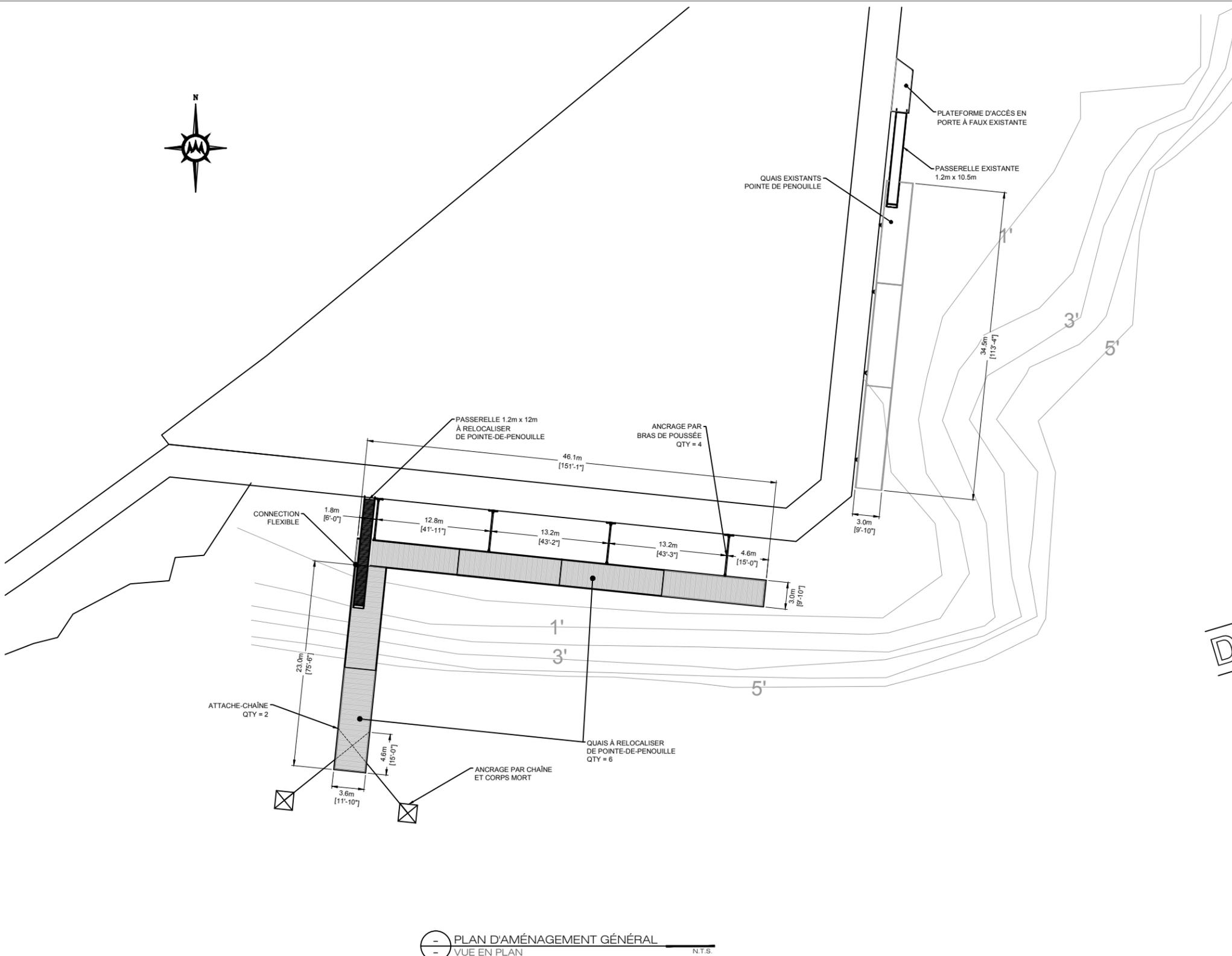
Les Propositions doivent être envoyées par courriel et adressées à :

Laurie Denis, directrice générale, Gaspé Berceau du Canada

Courriel : direction@berceauducanda.com

ANNEXES

- **Annexe 1** : [Formulaire de proposition](#)
- **Annexe 2** : Plan du site
- **Annexe 3** : Rapport annuel
- **Annexe 4** : Feuillelet promotionnel



- LOCALISATION EN PLAN
 - VUE EN PLAN
 N.T.S.

POUR DISCUSSION

- PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL
 - VUE EN PLAN
 N.T.S.



RÉVISION #	DATE	DESCRIPTION	DESSINÉ PAR	APPR. PAR
INFORMATIONS CONFIDENTIELLES				
Copyright Structurmarine®. Ce dessin est la propriété de Structurmarine® et ne peut être copié et/ou reproduit, partiellement ou en totalité, sans le consentement écrit de Structurmarine®.				

PROJET	RELOCALISATION DE QUAIS À POINTE-O'HARA
NO. PROJET	6988
TITRE	PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

ÉCHELLE	N.T.S.	NO. DESSIN	6988-PR-06
DESSINÉ PAR	J-C.L.	DATE	2019-12-05
APPROUVÉ PAR		DESSIN RÉF	
			FEUILLE 1 1



**RAPPORT
ANNUEL
2020**

PRÉPARÉ PAR

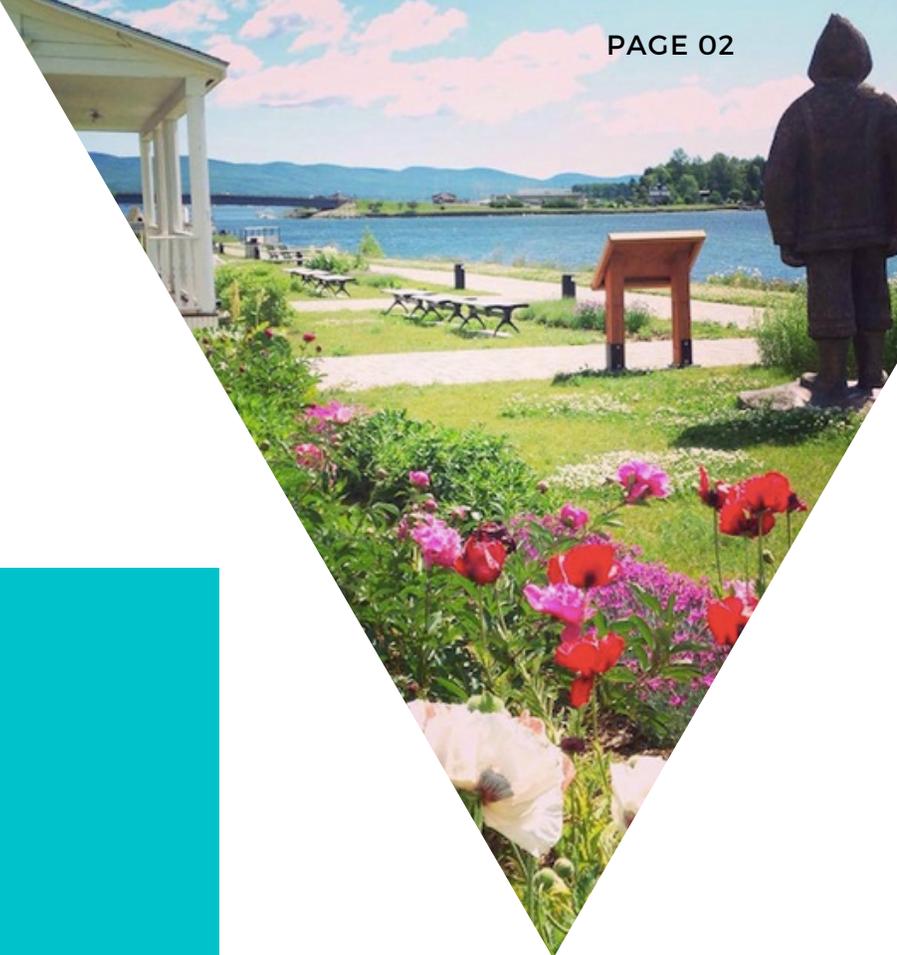
Laurie Isabelle Denis

Directrice générale



BERCEAU DU CANADA
BIRTHPLACE OF CANADA





3.....ÉQUIPE DU BERCEAU

4.....BILAN INTERPRÉTATION 2020

7.....INTERPRÉTATION

9..... STATISTIQUES

9.....2020 EN CHIFFRES

10.....ÉVÉNEMENTS ET PROGRAMMATION

12.....IMPLICATION DANS LE MILIEU

12.....CROISIÈRES

13.....MULTIMÉDIA

13.....MARKETING ET COMMUNICATIONS

14.....REMERCIEMENTS

ÉQUIPE

Jean-Pierre Jacques, guide interprète
Kevin Vézina, technicien en sonorisation
Laurie Denis, directrice générale
Chantal Caron, guide interprète
Gina Boldini, responsable de l'accueil
Jeannot Preston, guide interprète
Régis Smith, préposé à l'entretien
Nathan Samson, guide interprète
Marie Roussy, guide interprète
Rohan O'Connor, guide interprète
Tatiana Rivera, coordonnatrice
Katy Landry, préposée à la boutique
Linou Moulin, guide interprète
Jérémi Smith, aide à l'entretien



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Fabien Sinnett, président et fondateur
Mathieu L'Heureux Roy, vice-président
Gilles Boulet, trésorier
Marie-Pierre Huard, secrétaire (juin 2020)
Alfred Cassidy, administrateur
Ghislain Roy, administrateur (jan-sept)
Cathy Bérubé, administratrice
Mathieu Fournier, administrateur (oct. 2020)
Aline Perry, ville de Gaspé
Kalika Sinnett, nation micmac Gespeg

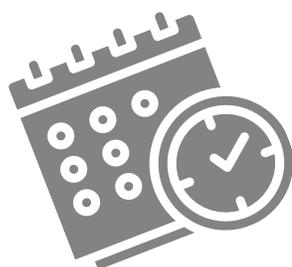
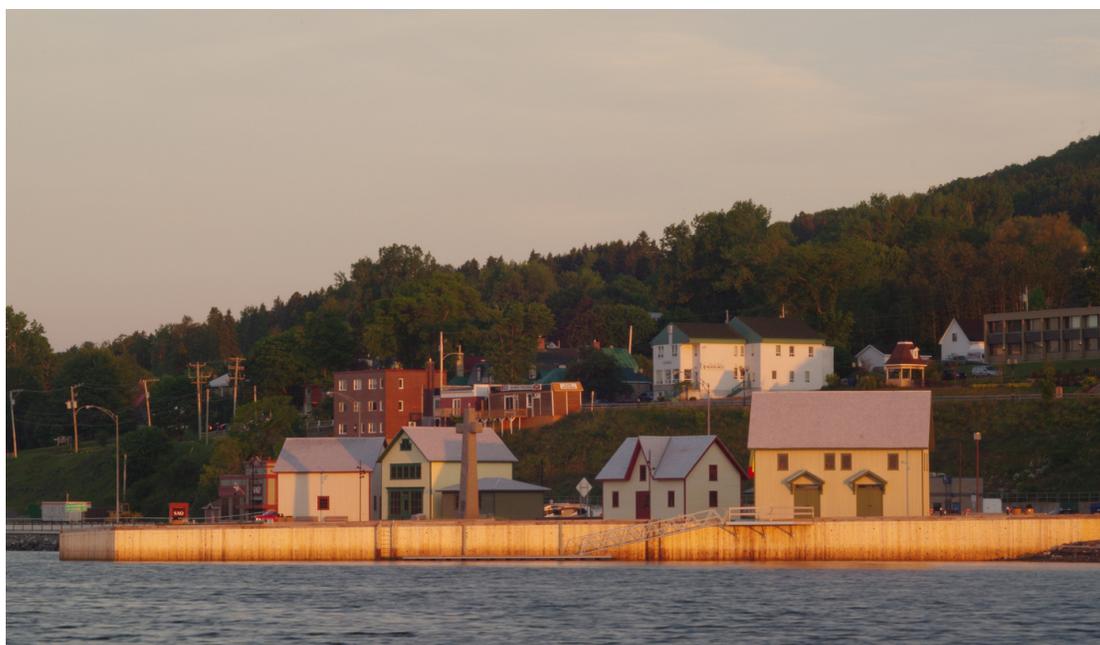
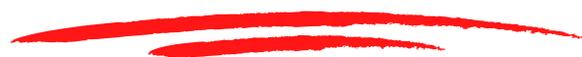
Nous souhaitons souligner et saluer l'implication de monsieur Albert Patterson, décédé en cours de mandat en janvier 2020.



MISSION

" Préserver, mettre en valeur et partager la riche histoire de Gaspé, tout en offrant à la population et aux touristes de passage un lieu de rassemblement situé sur le bord de la baie, au cœur du centre-ville "

BILAN D'UNE ANNÉE UNIQUE



SAISON 2020

Ouvert au public DU MARDI AU SAMEDI
(ouverture partielle les lundis)

De 10 h à 17 h

Du 7 juillet au 27 septembre

UNE ANNÉE HORS DE L'ORDINAIRE

L'année 2020 fut une année où la flexibilité et l'adaptation furent de mise. Afin de respecter les mesures sanitaires en place, l'ensemble de notre programmation régulière fut modifiée ou annulée. Plusieurs mesures de sécurité ont été mises en place pour l'équipe de travail et les visiteurs. Certains bâtiments ont été fermés : base navale, maison Leboutillier et hydrobase (ce dernier fut le quartier général des opérations pour l'équipe).

NOUVEAU MODE DE FONCTIONNEMENT

Après avoir obtenu le feu vert de la santé publique, l'interprétation et l'animation dans les bâtiments de la pointe ont repris entre 7 juillet au 27 septembre. Afin de pouvoir accueillir les clients de façon sécuritaire, des zones d'interprétation respectant le 2 mètres de distanciation ont été identifiées dans tous les bâtiments. Les clients ont donc pu rencontrer et échanger de façon sécuritaire avec les personnages historiques marquants de l'histoire de la ville et faire leurs achats dans notre boutique souvenir.

NOUVELLES RÈGLES À SUIVRE POUR LES VISITEURS

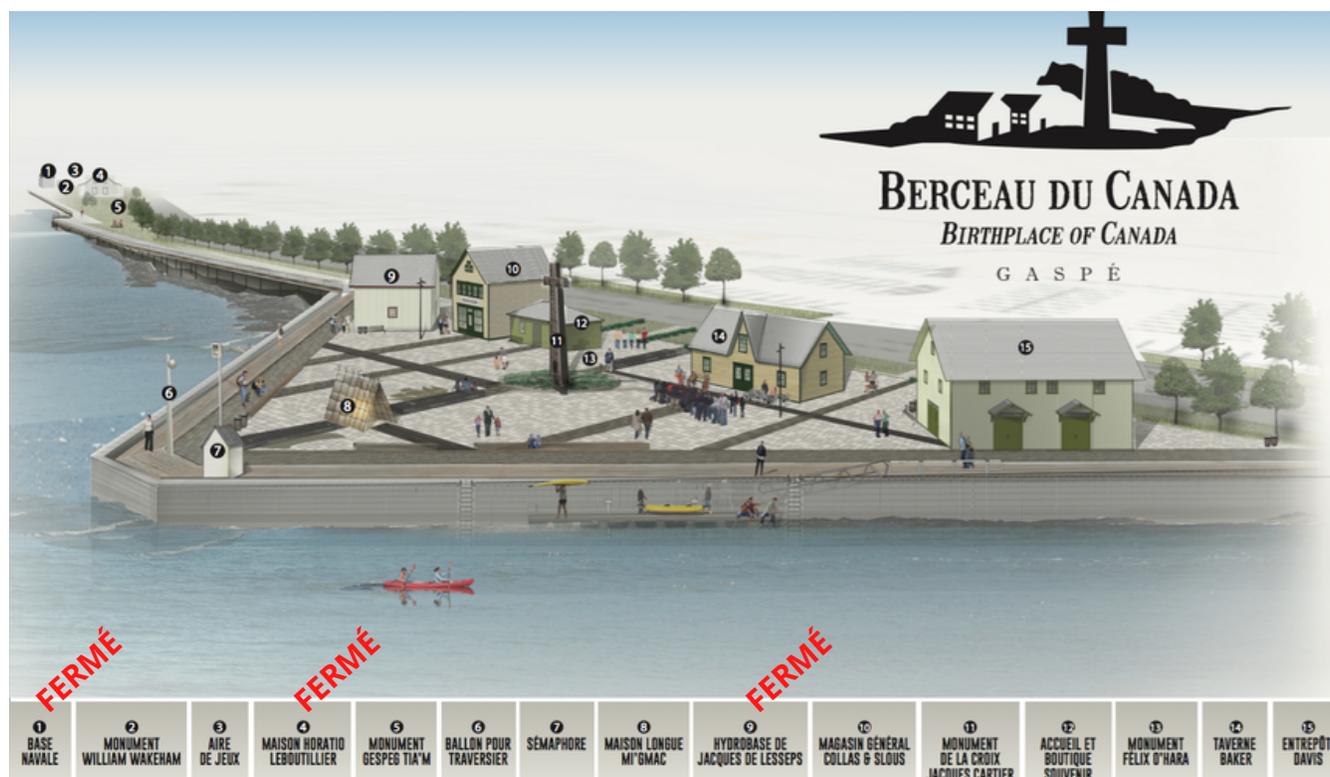
- Ordre de visite libre à suivre pour les bâtiments : commencer par l'entrepôt Davis, poursuivre avec la taverne Baker, le magasin général et terminer par la boutique souvenir;
- Les bâtiments accueilleront une bulle à la fois;
- Attendre le signal du guide interprète avant d'entrer dans un bâtiment;
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée de tous les bâtiments;
- Aucun contact avec les artefacts et les présentoirs;
- Respect du 2 mètres de distanciation physique en tout temps avec les employés;
- Bien lire l'affichage avec le rappel des consignes à toutes les entrées;
- Interdiction de rentrer dans les bâtiments si le visiteur a des symptômes d'allure grippaux;
- Commande à la taverne Baker : en formule pour emporter seulement. Les commandes seront effectuées par la fenêtre de service identifiée à cette fin.



NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL



- Retour au travail **VOLONTAIRE** pour les employés;
- Demande d'une attestation médicale pour un retour au travail pour les employés avec facteurs de risque connus;
- Remise d'un kit de sécurité complet comprenant tout le nécessaire pour travailler en sécurité pour la saison;
- Engagement à se conformer aux règles de sécurité (partie intégrante du contrat de travail);
- Formation sur le plan d'urgence en cas de symptômes d'un employé ou d'un client et formation sur les bonnes pratiques en temps de pandémie;
- Port du masque obligatoire en tout temps durant le quart de travail;
- Désignation d'un espace pour les pauses et les effets personnels pour chacun des employés;
- Installation de plexiglas dans certains bâtiments;
- Installation de signalisation covid sur les règles à suivre pour les employés et les clients;
- Procédure de désinfection quotidienne pour tous les postes de travail;
- Revoir complètement l'expérience d'interprétation offerte aux clients afin de faire des capsules historiques d'environ 5 minutes / bulle afin d'éviter les longues lignes d'attente.



THÉMATIQUES DES BÂTIMENTS

ENTREPOT DAVIS

Ce bâtiment est inspiré de l'entrepôt géré par la famille Davis entre 1925 et 1966. Cet entrepôt était situé sur la pointe O'Hara (aujourd'hui le Berceau du Canada), installé sur le quai Davis. Il servait d'entrepôt pour les marchandises qui transitaient sur le quai Davis. Le bâtiment d'interprétation de l'entrepôt Davis présente l'histoire des métiers anciennement présents sur la pointe O'Hara. De plus, un espace est réservé à la reconstitution d'une forge et ses outils. On y retrouve aussi de l'interprétation sur le commerce maritime et la navigation au cours des derniers siècles.



BOUTIQUE SOUVENIR

Le bâtiment sert de lieu d'accueil et de lieu d'information sur les activités d'interprétation offertes sur le site. On y retrouve également la boutique souvenir où plusieurs artisans locaux exposent leurs objets ainsi qu'une offre de produits promotionnels variée. Le guide sur place transmet également des informations sur dame Ernestine L'Espérance, femme marquante des années 1880-1950 à Gaspé et l'une des premières femmes photographes au Québec.



TAVERNE BAKER

Ce bâtiment est la représentation de la première taverne construite par John Baker 1903 sur la pointe O'Hara. Ce bâtiment brûle en 1927. En 1934, la taverne déménage dans l'hôtel Baker, situé sur la rue de la Reine. En plus de rappeler l'ambiance des tavernes d'époque, le bâtiment d'interprétation de la Taverne Baker traite de l'histoire des tavernes à Gaspé. On y retrouve aussi l'histoire de la chasse à la baleine dans le golfe Saint-Laurent. La Taverne Baker est également le lieu pour s'offrir une petite pause et prendre un rafraîchissement. Plusieurs nouveaux produits ont été proposés en 2020 : café glacé, smoothie, thé glacé, le tout, servis dans des contenants compostables.



MAGASIN GÉNÉRAL

Ce bâtiment représente le magasin construit par les frères Collas avec John Slous en 1865. Avec les années, le bâtiment original est agrandi pour offrir une plus grande diversité de marchandises à ses clients. Il propose une installation rappelant les étalages des magasins généraux du début du 19e siècle. On y retrouve l'histoire des magasins généraux de Gaspé ainsi qu'une exposition d'objets de collections vendus à l'époque dans les magasins généraux. Une exposition de photographies est aussi présentée dans le bâtiment. Ernestine L'Espérance, J. Napoléon Gérard Jr. et Albert Cassidy sont trois photographes qui ont su capturer divers lieux et personnages de Gaspé à divers moments du siècle dernier.



GRAND WIGWAM MICMAC

Ce wigwam est uniquement animé par la communauté micmac de Gespeg. Cette maison longue symbolise la présence des Premières Nations et de l'occupation du territoire plusieurs siècles avant l'arrivée des Européens. Les Micmacs, comme plusieurs familles algonquiennes, érigeaient des maisons longues pour y tenir des rencontres, accueillir les étrangers et célébrer des cérémonies. Le wigwam est animé tous les mercredis de l'été par un membre de la communauté.



MONUMENT DE LA CROIX DE JACQUES CARTIER

Ce monolithe de granite a été sculpté dans une carrière de Rivière-à-Pierre, dans la région de Portneuf. Ce monument est un cadeau du gouvernement du Canada à Gaspé, lors des fêtes du 400e anniversaire du passage de Jacques Cartier, en 1934. Livré par bateau, le monument est d'abord installé dans un parc sur la rue de la Reine. En 1979, il est déménagé près de la cathédrale du Christ-Roi. En 2012, le monument est installé sur le site du Berceau du Canada. Ce monument rappelle le geste posé par l'explorateur français Jacques Cartier lors de la prise de possession du territoire qui deviendra la Nouvelle-France. Les guides interprètes postés à l'extérieur partagent ce pan d'histoire important pour le pays aux visiteurs de passage sur le site.



DES VISITEURS DE MARQUE

Malgré la situation, le site a accueilli certains invités de marque durant l'été :

- Monsieur le sénateur Serge Joyal, pour un reportage sur Jacques Cartier
- Madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme
- Madame Méganne Perry Mélançon, députée du comté de Gaspé
- Monsieur Claude Legault, pour un documentaire pour TV5
- Monsieur Samuel Côté, pour un documentaire pour Historia



Visite de la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, août 2020

STATISTIQUES de VISITE 2020

INTERPRÉTATION HISTORIQUE

4500 PERSONNES ONT VISITÉ LES BÂTIMENTS HISTORIQUES en 2020 (9500 en 2019 et 8500 en 2018)

Cette baisse de 53% est due à notre ouverture tardive (7 juillet au lieu de 20 juin) et au mode de fonctionnement des visites libres (une bulle à la fois au lieu de plusieurs personnes en simultanément). L'absence de groupes a également contribué à cette baisse.

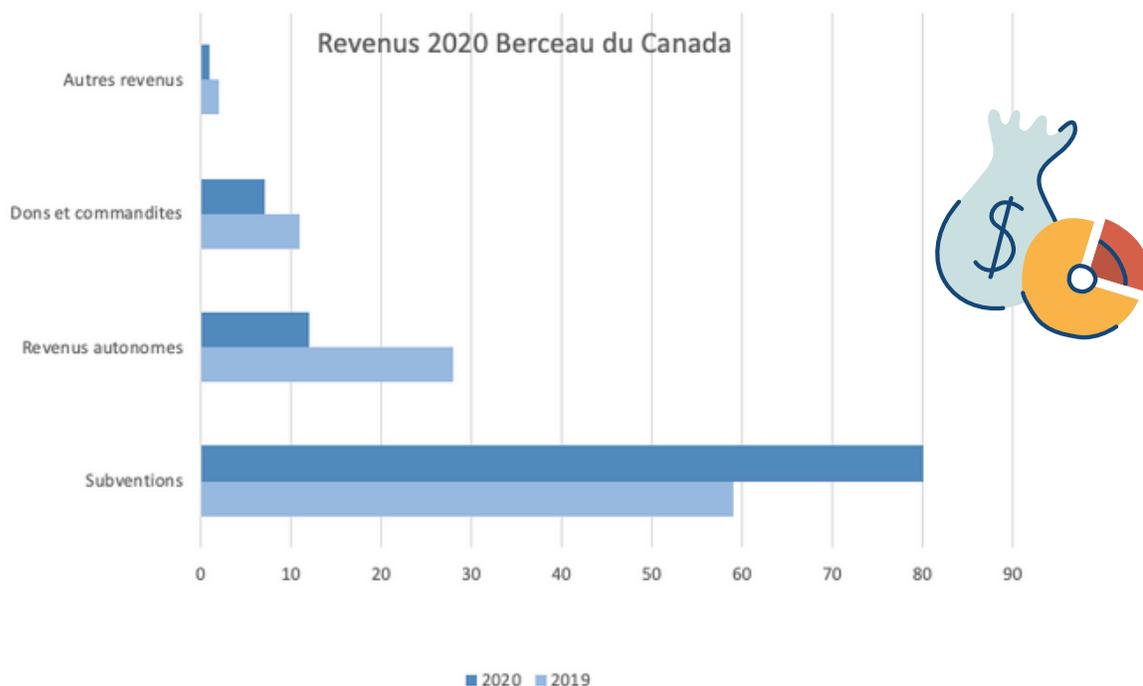


VISITES SUR LE SITE

PLUS DE 23 000 PERSONNES ONT CIRCULÉ SUR LE SITE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE ET DURANT LES DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS (vs 50 000 en 2019). Cela représente une baisse de 54%, mais compte tenu du contexte pandémique et de l'annulation de notre programmation, ces chiffres sont jugés très satisfaisants.

2020 en CHIFFRES

En réponse à la crise, le gouvernement fédéral est venu à la rescousse des entreprises et organismes durement touchés par la pandémie. Comme le démontre le tableau de la page suivante, nos revenus autonomes ont été grandement affectés par la crise. Le Berceau du Canada a donc pu bénéficier des subventions salariales offertes, ce qui a grandement contribué au succès de notre année 2020.



Revenus autonomes au fil des ans

Département	2018	2019	2020	Variation (2019 VS 2020)
Boutique d'artisanat	27 000\$	40 000\$	36 000\$	-10%
Frais d'entrée	5000\$	5400\$	0\$	-100%
Contributions volontaires	4850\$	6900\$	4200\$	-39%
Taverne et vélo	10 200\$	12 500\$	2700\$	-78%
Dons	10 000\$	14 000\$	16 600\$	+19%

LIEU DE RASSEMBLEMENTS CULTURELS

Le site avait l'habitude d'accueillir une panoplie d'événements et d'activités tout au long de la saison. La situation sanitaire a malheureusement eu raison d'une bonne partie de la programmation estivale. Cependant, quelques événements encadrés avec une logistique serrée ont tout de même eu lieu durant l'été.



Grand Barbouill'Art, juillet 2020

ACTIVITÉS CULTURELLES HEBDOMADAIRES GRATUITES DE LA SAISON 2020

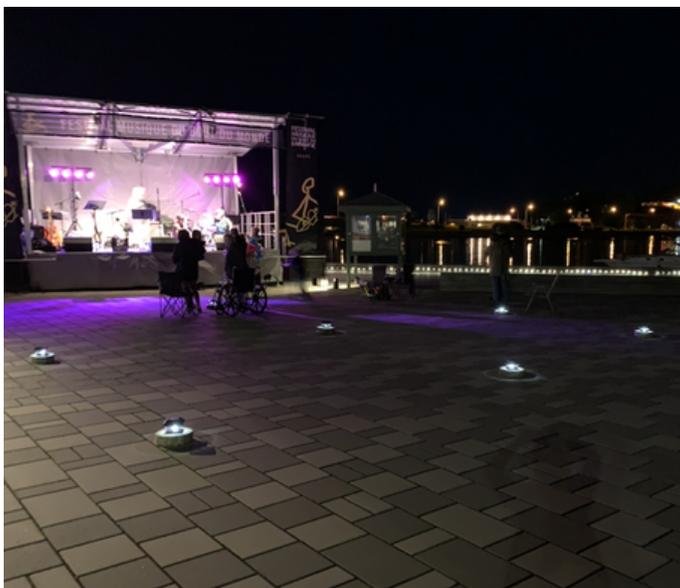
- Cours de Tai chi : **ANNULÉS**
- Danse en ligne : **ANNULÉE**
- Cinéma en plein-air : 3 projections (au lieu de 9)
- Soirées musicales Desjardins : **ANNULÉES**
- Spectacle multimédia historique : **ANNULÉ**
- Pratiques en plein-air de musique percussionniste : 6 au total (au lieu de 10)

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN PARTENARIAT



Le site est également l'hôte de quelques événements culturels tout au long de la saison. Plusieurs sont organisés par nos partenaires en collaboration avec notre organisme et la santé publique.

- Grand Babouill'Art (activité de peinture en direct, organisée par des bénévoles)
- 6 spectacles de musique dans le cadre du Festival de Musique du Bout du Monde
- Activités cardio plein-air musical (Partenaires : Isabelle Provencher et FMBM, 3 activités)
- Spectacle ciné-danse avec CD Spectacle



Spectacle avec places attitrées et distanciation lors du FMBM, août 2020



Cinéma en plein-air avec places attitrées et distanciation juillet et août 2020

IMPLICATION DANS LE MILIEU

Le Berceau du Canada **s'implique grandement dans son milieu**. Nous sommes heureux de soutenir les OBNL et fondations en leur offrant un lieu pour tenir leurs événements. Le nombre d'événements a bien sûr été revu à la baisse pour l'année 2020, mais quelques organismes ont tout de même organisé des événements sur le site en collaboration avec nous et la santé publique.

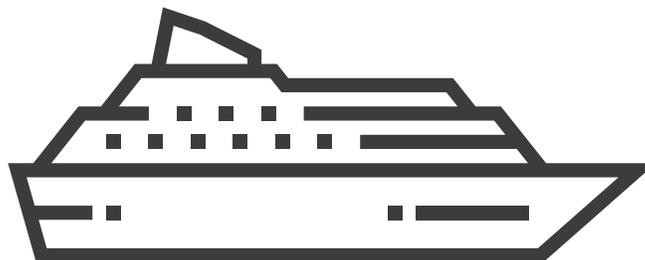
Utilisations du site par des OBNL et fondations de la région en 2020

- Stratégie d'établissement "Vivre en Gaspésie"
- Marche de la Société Alzheimer
- Festival de Musique du Bout du Monde
- Marche de la Fondation Canadienne du Rein



CROISIÈRES INTERNATIONALES

Lors de la saison 2019, nous avons accueillis plus de 4000 croisiéristes sur le site du Berceau du Canada. Avec la pandémie, l'ensemble des croisières (provinciales et internationales) ont été annulées. Nous conservons cependant nos liens avec Escale Gaspésie dans le cadre d'un éventuel retour de cette clientèle.



INFRASTRUCTURES MULTIMÉDIAS

Comme l'interdiction de se rassembler a été en vigueur une bonne partie de la saison 2020, les présentations du spectacle multimédia "Conte de Vent et Marée" ont été complètement annulées pour la saison 2020.

Rappel des résultats 2019

- Plus de 60 présentations à l'horaire
- Plus de 3100 personnes aux spectacles
- Plus de 9 projections de films et documentaires en plein-air



MARKETING ET COMMUNICATIONS 2019

Étant donné toute l'incertitude qui planait en lien avec la saison touristique, notre budget publicitaire fut un des premiers poste où nous avons effectué des coupures. Nous avons opté pour une stratégie misant sur le renouvellement de nos "memberships" avec visibilité dans les guides et sur la publicité Web. Aucun dépliant ne fut imprimé par notre organisme.

RÉSEAUX SOCIAUX ET SITE WEB

- 📘 2481 personnes nous suivent sur Facebook (+148 vs 2019)
- 📷 693 personnes nous suivent sur Instagram (+193 vs 2019)
- @ 6200 visites sur le Site Web (-800 vs 2019)

MEMBERSHIP ET PROMOTION

- Membre de l'ATR de la Gaspésie
- Membre de Québec Maritime
- Promotion conjointe avec Destination Gaspé
- Membre de la chambre de commerce et de tourisme de Gaspé

MERCI!

Nous souhaitons REMERCIER l'ensemble de nos employés,
bénévoles, partenaires et visiteurs!

Votre soutien est essentiel au rayonnement et au développement
durable du site!





BERCEAU DU CANADA

BIRTHPLACE OF CANADA

G A S P É

Nos événements • Our events

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC • QUEBEC NATIONAL DAY

24 juin 13 h • June 24 01:00 p.m.
Musique Québécoise • Jeu gonflable et maquillage
French Québec Music • Inflatable game and makeup

FÊTE DU CANADA • CANADA DAY

1^{er} juillet 12 h • July 1, 12:00 p.m.
Cérémonie protocolaire • Musique • Jeu gonflable et maquillage
Official Ceremony • Music • Inflatable game and makeup

JOURNÉE D'ACTIVITÉS CULTURELLES AUTOCHTONES DAY OF ABORIGINAL CULTURAL ACTIVITY

17 juillet 11 h à 14h • July 17, 11:00 a.m. to 2:00 p.m.

LE GRAND BARBOUILL'ART

20 juillet 10 h 30 • July 20, 10:30 a.m.
Activité de peinture en direct (Remis au lendemain en cas de pluie.)
Live painting (Postponed in case of rain.)

EXPOSITION SUR LA BATAILLE DE VIMY • EXHIBITION ON VIMY BATTLE

22 au 28 juillet • July 22 to 28

JOURNÉE SUR L'HISTOIRE DE LA PÊCHE À LA MORUE • COD FISHING DAY

3 août • August 3
Musique • Interprétation et exposition d'artefacts
Music • Interpretation and artifacts exhibition

ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU FESTIVAL MUSIQUE DU BOUT DU MONDE FESTIVAL MUSIQUE DU BOUT DU MONDE ACTIVITIES

3 au 11 août : Programmation spéciale en collaboration avec le FMBM
August 3 to 11: Special programming in collaboration with the FMBM

GALA DE MUSIQUE TRADITIONNELLE • TRAD MUSIC GALA

17 août à 13 h 30 • August 17 at 1:30 p.m.

FESTIVAL DU FILM AVENTURE PLEIN-AIR • OUTDOOR ADVENTURE FILM FESTIVAL

24 août à 19 h 00 • August 24 at 7:00 p.m.

SOIRÉE DE MUSIQUE ÉLECTRO • ELECTRO MUSIC EVENING

31 août à 18 h 00 à 22 h 00 • August 31 from 6:00 p.m. to 10:00 p.m.

COMMÉMORATION DU DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE - 75^e ANNIVERSAIRE COMMEMORATION OF THE NORMANDY LANDINGS - 75th ANNIVERSARY

31 août et 1^{er} septembre • August 31 and September 1st

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE ET MUSIQUE • CORN BOIL AND MUSIC

2 septembre 13 h 00 • September 2, 1:00 p.m.

SOIRÉE D'HALLOWEEN • HALLOWEEN NIGHT

31 octobre • October 31

Activités • Activities

LES MARCHÉS PUBLICS GASPÉ • GASPÉ PUBLIC MARKET

11 h à 15 h • 11 et 25 août • 8 septembre
11:00 a.m. to 3:00 p.m. • August 11 and 25 • September 8

Faites le plein de produits locaux et rencontrez les producteurs et artisans d'ici!
Come and stock up on local goods and meet local producers and artisans!

DANSE EN LIGNE • LINE DANCING

14 h • Les dimanches, du 7 juillet au 8 septembre.
2:00 p.m. • Every Sundays, from July 7 to September 8.
Participez gratuitement aux séances de danse en ligne avec notre professeur de danse!
Come join the line dancing sessions for free with our dance teacher!

SOIRÉES MUSICALES DES JARDINS • DES JARDINS EVENINGS

19 h • Horaire : du 3 juillet au 5 août : les dimanches, lundis et mercredis,
le 6 et 7 août, 12 au 26 août : les dimanches, lundis et mercredis.
7:00 p.m. • Schedule: July 3rd to August 5th : Sundays, Mondays and Wednesdays,
August 6 and 7, August 14 to 26: Sundays, Mondays and Wednesdays.

Découvrez nos artistes locaux qui vous offrent une prestation d'une heure!
En cas de pluie, l'activité a lieu dans l'hydrobase. Activité gratuite!

Come and meet our local artists who offer you a one-hour show! In case of rain, the activity will take place in the hydrobase. Free admission! Free admission!

CINÉMA EN PLEIN-AIR • OUTDOOR SCREENING

21 h • 9:00 p.m.
Activité gratuite, apportez votre doudou! En cas de pluie : projection dans l'hydrobase.
Free activity, bring your blanket! In case of rain, the projection will take place in the hydrobase.

29 juin : **La Bolduc**
6 juillet : **Miraï, ma petite soeur**
13 juillet : **Symphonie en aquamarine**
20 juillet : **Les aventures de Rémi**
27 juillet : **Des animaux et des arbres**
4 août : **Du teweikan à l'électro**
5 août : **Sur les toits Havane** (sous-titré fr.)
6 août : **Ensemble**
27 septembre : **Bagages**

TAI CHI

10 h • 10:00 a.m.
Les samedis, du 29 juin au 24 août
Saturdays, from June 29 to August 24

Venez faire un essai gratuit pour vous initier à l'art du tai chi!
Activité annulée en cas de pluie.

Come for a free trial to introduce you to the art of tai chi! Activity canceled in case of rain.

ANIMATION AVEC LES MICMACS • MICMAC ANIMATION

Du 26 juin au 4 septembre : les mercredis de 10h30 à 18h00
Animation offerte en partenariat avec la communauté autochtone des Micmacs de Gespeg.

From June 26 to September 4: Wednesdays from 10:30 a.m. to 6:00 p.m.
Animation offered in partnership with the Micmac community of Gespeg.

Votre lieu de rassemblement
au centre-ville de Gaspé!
Your gathering place in downtown Gaspé!



Application mobile disponible
Mobile application available



POUR / FOR
ANDROID



POUR / FOR
APPLE



Programmation sujette à
changement. Visitez notre site
Web pour les informations à jour.

Program subject to change. Visit our
website for up-to-date information.

www.berceauducanada.com